

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie à 19h45

Etaient présents les 15 conseillers + Nathalie Le Roy secrétaire de mairie

1- Détermination du nombre de membres au CCAS

Le minimum est de 4 élus :

- Marine Le Moal
- Jacqueline Le Guéhennec
- Adeline Silvem
- Marie-Cécile Dacquay

et 4 habitants de St Aignan dont Christiane Ridez, reste à trouver 3 personnes.

2- Election des élus du CCAS

Le conseil valide

3- Fixation du taux de promotion pour avancement de grade

Une seule personne, Jacqueline, pour un taux de promotion maximum. Le conseil valide.

4-Suppression de poste Service Technique – le conseil valide

Création du poste d'adjointe technique principal 2^{ème} classe 8^{ème} échelon – le conseil valide

5- vote des taux d'imposition

- Taxe d'habitation : taux figé à partir de cette année à 8.42 (taux 2017)
- Taxe foncière (bâti) : 18.02 (2019) 18.20 est voté (11pour, 3 abstentions, 1 contre)
- Taxe foncière (non bâti) : 33.81 (2019) 34.15 est voté (10 pour, 3 abstentions, 2 contre)

6- Budget commune – Affectation des résultats exercice 2019

En 2019 Excédent de fonctionnement 78 106.96€

Excédent d'investissement 21 327.66€

2 possibilités : soit 1 report dans l'investissement, soit pour moitié investissement et fonctionnement. Le choix est fait de reporter dans l'investissement par le conseil

7 – Budget commune

Explication du budget prévisionnel de fonctionnement :

CA 2019 526 122.93€

BP 2020 461 294.50€

D'investissement

BP 2020 668 476.15€

Vote 15 pour + signature des conseillers

8- Budget prévisionnel du lotissement

Prix au m2 53.24€

Vente à 12.94€ (15€ TTC)

Surface restante 2544 m2

Valeurs des stocks 82 705.44€

Vote 15 pour + signature

9- Questions diverses :

- Explication de Marine suite entretien avec Christophe sur les vendredis de St Aignan, Noctambulerie, Résidence artistique.
- Réflexion sur la bibliothèque, sur la communication de la commune, Facebook, cœur de bourg (réunion en sept)

Prochain conseil le 23 juillet 2020

-